

## **RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**MARDI 27 JUIN 2023 A 19H30**

**À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SÉNART  
9 ALLÉE DE LA CITOYENNETÉ À LIEUSAIN**

**SALLE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**La séance sera enregistrée et diffusée en direct sur YouTube**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Instances**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du mardi 30 mai 2023.
2. Communication des travaux du bureau communautaire du 9 mai 2023.
3. Information du Conseil communautaire concernant les décisions du Président et du Vice-président délégué à la commande publique dans le cadre des attributions exercées par délégation du Conseil communautaire.

#### **Gouvernance**

4. Désignation des représentants de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au sein du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement (EPA) de Sénart.
5. Désignation des représentants au sein du conseil d'exploitation de la régie autonome le Plan.
6. Désignation des représentants de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au sein de la commission de suivi de site de Sénart.
7. Approbation de la charte forestière de Sénart - Désignation d'un représentant au sein du bureau.

#### **Inclusion républicaine – Culture, sport, cohésion sociale, territoire apprenant et relations internationales**

8. Approbation de la Nouvelle Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance communes dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance pour le territoire de Sénart (CISPD).
9. Approbation d'un protocole d'accord relatif à la mise en oeuvre du Plan local d'insertion par l'économique (PLIE) de la Communauté d'agglomération pour la période 2023-2028.
10. Prolongation du dispositif des PASS NUMERIQUES : avenants aux conventions à conclure avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et les communes participantes.

#### **Budgets, Finances locales, solidarité financière, redevances et tarifications**

11. Contrat intercommunal de développement (CID) à conclure avec le département de Seine-et-Marne.
12. Fonds Vert - demandes de financements au titre de sa déclinaison 2023.
13. Information du conseil communautaire concernant le bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la communauté d'agglomération en 2022.
14. Approbation du compte de gestion - Exercice 2022 - Tous budgets.
15. Approbation du compte administratif - Exercice 2022 - Tous budgets.
16. Affectation du résultat - Exercice 2022 - Tous budgets
17. Modification des tarifs de la taxe de séjour applicable sur le territoire de Grand Paris Sud.
18. Harmonisation des tarifs des cinémas Arcel et Les Cinoches.
19. Service des Arts Visuels - Tarifs 2023/2024.
20. Tarifs d'entrée, locations et activités des équipements sportifs de la Communauté d'agglomération.
21. Modification des modalités financières de stationnement dans les aires de grand passage.
22. Modification des modalités financières de stationnement dans les aires d'accueil pour les gens du voyage.
23. Modification du règlement intérieur des aires d'accueil pour les gens du voyage et de la convention d'occupation temporaire.
24. Attribution d'un fonds de concours en fonctionnement à la commune de Cesson au titre de l'année 2023.
25. Attribution d'un fonds de concours en investissement pour la période 2021/2026 à la commune de Combs-la-Ville.
26. Attribution d'un fonds de concours en investissement pour la période 2021/2026 à la commune de Morsang-sur-Seine

#### **Développement du territoire et aménagement**

27. « Attractivité du centre urbain d'Évry-Courcouronnes » - secteur Agora-Terrasses-Mazières - bilan de la concertation.
28. Approbation d'un avenant n° 1 à la convention pluriannuelle relative au renouvellement urbain du quartier des Tarterêts à Corbeil-Essonnes.
29. Aménagement du quartier des Tarterêts à Corbeil-Essonnes au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) - Traité de concession à conclure avec la SPLA-IN.
30. Demande d'exemption de la commune de Tigery pour la période 2023-2025 au titre des dispositions de l'article 55 de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU).